



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

379th Council meeting

- Agriculture -

Brussels, 19 and 20 January 1976

President: Mr Jean HAMILIUS,  
Minister for Agriculture  
of the Grand Duchy of Luxembourg





Luxembourg:

Mr Jean HAMILIUS	Minister for Agriculture
Mr Albert BERCHEM	State Secretary, Ministry of Agriculture

Netherlands:

Mr A.P.L.M.M. VAN DER STEE	Minister for Agriculture and Fisheries
----------------------------	---

United Kingdom:

Mr Frederick PEART	Minister for Agriculture, Fisheries and Food
--------------------	---

Commission:

Mr François-Xavier ORTOLI	President
Mr P.J. LARDINOIS	Member

o  
o            o

STRUCTURAL POLICY

The Council held a wide-ranging discussion on a series of measures relating to the policy for agricultural structures, i.e. the proposals concerning

- forestry measures,
- special aid for young farmers who have been farming for less than five years and are implementing development plans,
- producers' groups and unions,
- joint action to improve the conditions under which agricultural products are processed and sold.

The Council's discussions enabled the delegations to state their positions on both the general development of the Community structural policy and the various proposals under discussion. In this context also, the Council took note of the Commission's intention to submit a report to it shortly on the experience obtained in applying the existing socio-structural directives.

At the close of its discussion, the Council instructed the Special Committee on Agriculture to continue its examination of the four abovementioned proposals in the light of the Commission's report and of the Council's discussions at the present meeting, and agreed to resume its discussions on the structural policy as a whole once the negotiations on the prices for the 1976/1977 marketing year were completed.

WINE

The President of the Commission of the European Community, Mr Francois-Xavier ORTOLI emphasized to the Council the political importance of a satisfactory solution being found to the questions still outstanding as regards the adaptation of the rules on wine. The Council requested Mr P.J. LARDINOIS, the Member of the Commission with special responsibility for Agriculture, to take all the necessary steps to enable a satisfactory solution to be reached at the earliest opportunity.

POTATOES

Following a poor harvest, the reduced supply has brought about an increase in the price of potatoes on the Community market. To redress the situation, the Council enacted the Regulation totally suspending the autonomous Common Customs Tariff duty on ware potatoes until 28 March 1976.

FIXING OF AGRICULTURAL PRICES FOR 1976/1977

The Council conducted a policy debate on the fixing of agricultural prices for the 1976/1977 marketing year and certain connected measures, which pointed up delegations' viewpoints on the aims and relevant measures to be put in hand as regards a number of particularly important products.

Firstly, the Council directed its attention to a number of general questions, one of which was the objective method adopted by the Commission in framing its price proposals and agri-monetary measures.

The delegations then went on to state how important it was that a satisfactory arrangement be found for a number of products including cereals, beef and veal, milk, wine and olive oil.

This discussion enabled the Council to evolve the groundlines for its subsequent proceedings on the matter, which will continue within the Special Committee on Agriculture with a view to preparing the next Council meeting scheduled to be held on 16/17 and (possibly) 18 February 1976.



FISHERIES

The Council discussed the problems of the fisheries sector and particularly the situation as regards fish quotas.

It adopted the principle of a temporary authorization by the Community for the quotas taken out by the Member States within the NEAFC for 1976 and asked the Commission to submit appropriate proposals to enable it to consider a Community management system for the relevant catch quotas during the current year.

DATE FOR 1975/76 AND 1976/77 MILK MARKETING YEAR

In view of the fact that the end of the current milk year was close to the date for fixing agricultural prices for the forthcoming year, the Council agreed to defer the closing date of the current year by 1 month, viz. until 29 February 1976, and adopted a Regulation to this end in the official languages of the Communities.

o

o

o

The Council agreed to hold over the remaining items on the agenda until its next meeting on agricultural matters.

The Council adopted in the official languages of the Communities the estimate of beef and veal intended for the processing industry for the period 1 January to 31 December 1976.

o

o

o

It also adopted in the official languages of the Communities the Regulations codifying the acts adopted in the fisheries sector. The aim of this codifying is to collate, in an updated compilation, all the acts adopted in the fisheries sector since the introduction of organization of the market.

---



COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porté-Parole

Bruxelles, le 19 janvier 1976.  
VDP/je

Remis au télex à : 11 130

PRIORITE P-1

Note BIO (76) 20 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

PREPARATION CONSEIL AGRICOLE

Les ministres de l'Agriculture se réuniront à Bruxelles, cet après-midi à 15.30 heures, avec, à leur ordre du jour, les propositions de prix pour la campagne 1976/77 ainsi que quatre propositions d'amélioration des structures agricoles.

PRIX

Le Comité Spécial Agriculture a longuement siégé, même au cours de la nuit, pour préparer la réunion ministérielle de ce jour qui marquera le début des négociations sur les prix. (Pour les premières réactions des ministres aux propositions de la Commission, voir note BIO (75)386 suite 2). Le Comité Spécial (CSA) ne s'est pas prononcé sur le niveau des augmentations. Les ministres devront, eux-mêmes, trancher ce point politique lors de la réunion des 16, 17 et 18 février prochains. Des discussions du CSA, on peut retenir une réserve assez générale contre le remplacement du prix d'intervention fixe pour la poudre de lait par un prix variable en fonction des adjudications ainsi qu'une hésitation devant l'obligation d'incorporer de la poudre de lait dans l'alimentation des animaux. Des réserves ont également été émises à l'égard de la proposition visant à remplacer l'intervention automatique pour le blé tendre panifiable par des actions d'intervention "ad hoc" sans qu'un prix d'intervention soit fixé à l'avance. Quant à la viande bovine, le point le plus difficile sera l'abolition des aides directes, proposée par la Commission et entravée par une forte opposition du Royaume-Uni.

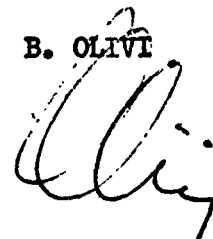
STRUCTURES

Il s'agit de 4 directives dont les propositions n'ont pas encore été véritablement discutées par le Conseil : incitation à la constitution de groupements de producteurs, aides pour l'amélioration des forêts, aides pour l'amélioration des conditions de transformation et de vente des produits agricoles et aide spéciale pour les jeunes exploitants. Le Conseil ne pourra pas encore adopter ces directives étant donné qu'il reste encore beaucoup de points techniques à régler au CSA. Pour permettre au CSA de continuer ses travaux, le Conseil devra trancher quelques questions fondamentales; il devra se prononcer notamment sur l'opportunité de certaines propositions qui est mise en doute par quelques délégations.

(à suivre)

Amitiés,

B. OLIVI





COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 20 janvier 1974  
VDP/je

Remis au télex à : 10h30

"PRIORITE P-1"

*Suite 1*  
Note BIO (76) 20 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

---

CONSEIL AGRICOLE

Déclarations du Président Ortoli au sujet du vin

La réunion du Conseil Agricole de lundi a surtout été marquée par un appel pressant du Président Ortoli aux ministres pour qu'ils se mettent finalement d'accord sur le règlement des problèmes dans le secteur du vin. Il a exprimé les graves préoccupations de la Commission devant l'incapacité du Conseil de trouver une solution alors que ce problème existe déjà depuis un an et demi. Le Président a rappelé les multiples propositions soumises par la Commission depuis juillet 1974, les différentes résolutions dans lesquelles le Conseil s'était fixé des échéances - jamais respectées - pour la prise de décisions finales, les décisions de la Commission visant à alléger la situation des marchés (distillation, restitutions), ainsi que les décisions unilatérales françaises et les graves désordres publics créés par le mécontentement des viticulteurs. Le fait que, malgré tous ces éléments et malgré une situation qui risque de devenir explosive, ce dossier reste au point mort, met tous les Etats membres devant une grave responsabilité. Selon le Président, il ne s'agit pas de noter ce que tel ou tel pays fait de bien ou de mal mais d'assumer une responsabilité commune. M. Ortoli a averti les ministres des dangers réels qu'une dégradation du secteur du vin pourrait comporter pour l'ensemble de la politique agricole commune qui, selon le Bilan établi par les ministres eux-mêmes, est essentielle pour la Communauté. Faisant allusion aux difficultés franco-italiennes, le Président a déclaré que "dans les guerres monétaires ou économiques il n'y a que des vaincus". Cela étant, "il est impossible que l'accord soit impossible" et "l'absence d'un accord met en cause la crédibilité même de l'Europe". Enfin, M. Ortoli a rappelé que, pour la Commission, le dossier "vin" faisait partie intégrante du paquet des prix.

La déclaration du Président Ortoli n'a pas été suivie de débats. Il n'est cependant pas exclu que les ministres y reviennent lors d'une réunion restreinte mardi matin à 9.30 heures.

Directives structurelles

Avant l'intervention du Président Ortoli, les ministres avaient discuté, pendant deux heures, des 4 directives structurelles. La discussion est restée, comme prévu, assez générale; aucune décision n'a été prise sauf celle de renvoyer les dossiers au Comité Spécial et de reprendre le débat entre ministres au mois d'avril. Les délégations allemande et britannique se sont montrées assez hésitantes devant l'ensemble des propositions. Elles ont fait valoir que, avant de lancer de nouvelles directives structurelles, il fallait d'abord examiner les expériences acquises avec les directives "Mansholt" de 1971. M. Lardinois, tout en soulignant l'importance des propositions de directives en tant que complément à la politique structurelle, a annoncé que ce rapport serait soumis à la mi-février. Les mêmes délégations ont également souligné que les dépenses de la section Orientation, qui finance les actions structurelles, sont limitées à 325 mio d'U.C. par an, ce qui impose des restrictions à la possibilité d'entreprendre de nouvelles actions structurelles. M. Lardinois a rejeté l'idée d'un plafond. Le chiffre de 325 mio d'U.C. a été fixé avant que l'inflation n'éclate. Les règlements prévoient la possibilité d'augmenter le montant après décision du Conseil et une révision s'imposera de toutes façons tôt ou tard.

.../...

Pommes de terre

Au début de la réunion, M. Lardinois a annoncé que la Commission soumettra mardi une proposition visant à supprimer temporairement les droits de douane communautaires aux importations de pommes de terre. Ces droits de douane sont actuellement de l'ordre de 15 %; leur suppression pourrait contribuer à soulager le marché communautaire qui, après une mauvaise récolte, connaît une certaine pénurie. Des problèmes se posent notamment en Belgique où le gouvernement a déjà été amené à imposer des prix maxima à la consommation.

(à suivre)

Amitiés,

B. OLIVI





Bruxelles, le 20 janvier 1976.  
VDP/je

Remis au télex à : 14 h.

"PRIORITE P-1"

Note BIO (76) 20 suite 2 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

---

CONSEIL AGRICOLE

Le Conseil Agricole de mardi matin s'est entièrement déroulé en session restreinte. Les ministres ont écouté un rapport de M. Lardinois sur son voyage aux Etats-Unis et une déclaration générale du ministre Bonnet sur le paquet des prix. M. Bonnet a annoncé son départ pour cet après-midi de sorte qu'il ne pourra pas participer à la discussion des ministres.

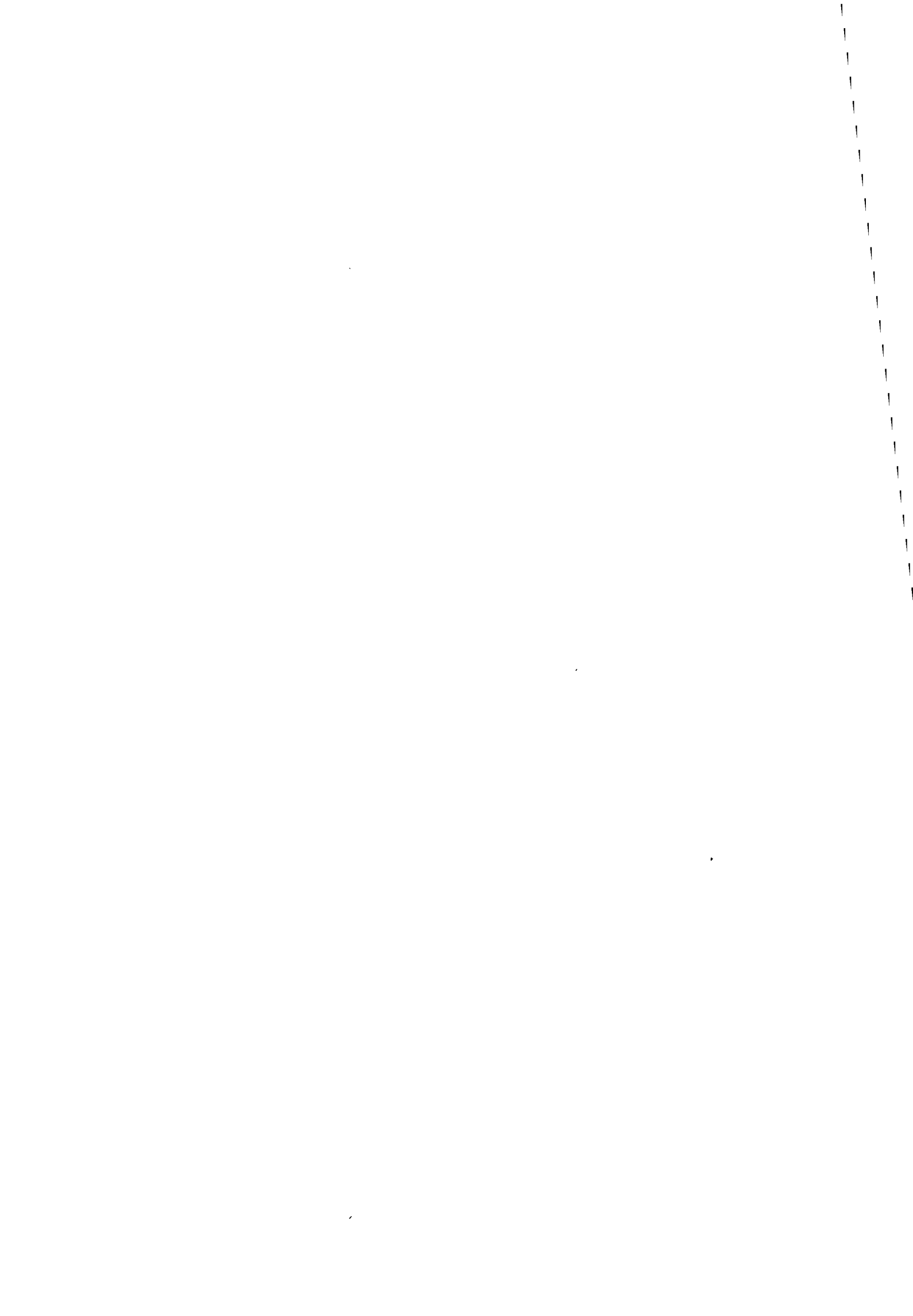
Lors d'une discussion sur le problème du vin, M. Bonnet semble avoir fait une ouverture en s'engageant à supprimer la taxe à l'importation des vins italiens au moment où un accord sur la nouvelle réglementation viti-vinicole sera atteint. Il a cependant insisté sur la nécessité d'une compensation monétaire en raison de la faiblesse de la lire italienne, ce qui rend l'affaire plus difficile. Dans un effort pour débloquer le dossier vin, les ministres italien et français, ainsi que M. Lardinois et le Président luxembourgeois du Conseil, M. Hamilius, se sont retirés en session super-restreinte. La réunion normale du Conseil reprendra à 15 heures et on saura, à ce moment, si les efforts des quatre auront été couronnés de succès.

(à suivre)

Amitiés,

B. OLLI





Bruxelles, le 21 janvier 1976.  
VDP/je

Remis au télex à : 10 h 30

"PRIORITE P-1"

Note BIO (76) 20 suite 3 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

---

CONSEIL AGRICOLE

VIN

Lors de la reprise du Conseil, mardi après-midi, il apparut que la réunion à quatre (Marcora, Bonnet, Lardinois, Hamilius) n'avait pas pu débloquent la discussion sur le dossier du vin. M. Hamilius déclara que les participants à la réunion avaient demandé à M. Lardinois de prendre toutes les initiatives nécessaires pour qu'un accord puisse être trouvé.

PECHE

Sur proposition de la Commission, le Conseil a adopté une déclaration donnant une couverture communautaire aux quotas de capture fixés dans le cadre de la Convention sur les pêcheries dans l'Atlantique Nord-Est, Nord-Ouest. Cette autorisation vaut pour l'année 1976. Le Conseil a, en même temps, invité la Commission à lui soumettre des propositions appropriées lui permettant d'examiner, en 1976, un régime de gestion communautaire des quotas de capture. La déclaration du Conseil était nécessaire pour combler un vide juridique qui enlevait aux Etats membres concernés (tous les Etats membres n'ont pas souscrit à la Convention conclue en dehors du cadre communautaire) la possibilité d'imposer le respect de ces quotas à leurs pêcheurs. La raison en est que des pêcheurs néerlandais ont contesté le droit du gouvernement néerlandais d'introduire ces quotas qui seraient contraires, selon eux, au régime communautaire de pêche. Un juge néerlandais a soumis l'affaire à la Cour de Justice à Luxembourg pour obtenir un arrêt préjudiciel et on a craint que les pêcheurs des pays ayant souscrit à la Convention ne respectent plus les quotas tant que la Cour n'aura pas statué (ce qui peut prendre plusieurs mois).

POMMES DE TERRE

Le Conseil a adopté la proposition de la Commission visant à suspendre jusqu'au 28 mars prochain les droits du Tarif Douanier Commun sur les pommes de terre de conservation, c'est-à-dire sur la grande masse des pommes de terre de consommation. Les droits sont actuellement de 18 %. Plusieurs délégations auraient également voulu suspendre les droits de 15 % sur les pommes de terre de primeurs mais une telle décision n'a pas encore été prise vu les craintes italiennes de voir une trop grande concurrence de l'extérieur perturber les possibilités d'écoulement des primeurs italiennes. Ce dernier point sera repris au Comité Spécial Agriculture.

PRIX 1976/77

Ce n'est que vers 18 heures que les ministres ont abordé les propositions de prix pour la campagne 1976/77. La négociation elle-même n'a pas encore démarré: les ministres <sup>sont</sup> limités à étoffer un peu plus leurs premières réactions déjà connues lors de la session précédente. Aussi le Président a-t-il conclu que la réunion prévue pour les 16 et 17 février ne suffira pas pour adopter le paquet des prix : une réunion spéciale se tiendra les 23 et 24 février pour tenter d'atteindre un accord final.

.../...

Dans leurs prises de position sur les propositions de la Commission, les délégations italienne et irlandaise ont été assez critiques. Le ministre italien a notamment demandé plus pour le blé dur et l'huile d'olive tout en insistant sur une amélioration de la préférence communautaire pour les fruits et légumes italiens. Le ministre irlandais a déclaré que le niveau général d'augmentation est inadéquat et il s'est notamment opposé aux propositions visant à rendre plus flexibles les systèmes d'intervention (viande bovine, lait, céréales). Il a mis l'accent sur le secteur laitier en demandant une augmentation plus forte au début de la campagne et le maintien du système d'intervention à prix fixe pour la poudre de lait. Enfin, il s'est prononcé pour une nouvelle dévaluation de la livre verte et pour une participation plus grande du FEOGA dans les aides structurelles en faveur des régions défavorisées.

Pour le ministre allemand, il faudra des augmentations prudentes dans le secteur laitier et dans celui de la viande bovine. Il a demandé que le prix d'intervention du blé tendre soit maintenu et ne soit pas remplacé par le prix de référence proposé par la Commission. A son avis, l'adaptation des montants compensatoires monétaires allemands telle que proposée va trop loin. Les ministres néerlandais et belge se sont également prononcés contre le niveau des adaptations des montants compensatoires monétaires : cette opération ferait que les producteurs au Bénélux recevraient moins que la moyenne communautaire. La Belgique, tout comme l'Irlande, n'a pas trop de sympathie pour la flexibilité des systèmes d'intervention qui se traduit par une diminution des garanties. Par contre, les Pays-Bas demandent plus de flexibilité pour la viande bovine en diminuant le prix d'intervention par rapport au prix d'orientation.

La délégation danoise est, en général, d'accord avec les propositions de la Commission et elle insiste beaucoup sur la démobilisation des montants compensatoires monétaires. Elle estime cependant que les augmentations pour la viande et pour le lait devraient être moins importantes. C'est également l'avis du ministre britannique qui a été le seul à qualifier le niveau général d'augmentation de trop élevé. Un point très important pour la délégation britannique est le maintien des aides directes pour la viande bovine (la Commission a proposé leur abolition). La position de la délégation française a été présentée lors de la réunion restreinte de mardi matin. Les détails ne sont donc pas connus mais il semblerait que, pour la France, les augmentations proposées pour le lait et pour la viande ne suffisent pas.

Fin,

Ami tiés,

  
B. OLIVI